



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024

ID : 063-200071199-20241216-CCPL_2024_165-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 6 décembre 2024
Nombre de conseillers présents : 25	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 10 pouvoirs	

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Denis-Combarnazat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Stéphane HOUSSIER, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS, André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT, David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE

Absents :

Stéphane BARDIN, Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Guillaume LAURENT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024_165 : Finances - Décision modificative n° 5

Finances locales - Décisions budgétaires

Rapporteur : Luc CHAPUT

Afin de pouvoir abonder le budget du CIAS Plaine Limagne pour démarrer l'année 2025, il est nécessaire de modifier le budget comme suit :

	Chapitre	Article	Fonction	Analytique	Ventilation	Montant
Crédits ouverts	65	657363 - Subvention CIAS	418 - Autres actions	SOC - Social	SOC-SANTE - Politique de santé	100 000,00 €
Crédits réduits	12	6488 - Autres	020 - Administration générale	MOY - Moyens généraux	MOY-AUTRES - Autres dépenses générales	100 000,00 €
TOTAL						0,00 €

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- de valider la modification budgétaire n°5 pour le budget principal,
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision,
- d'autoriser le président à effectuer un mandat de 150 000 € au compte du CIAS Plaine Limagne.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 19 décembre 2024
 Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement

